LE CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE AXEL / ST-JOSEPH

ANNONCE LA TENUE DE
INTERCLUBS CHAUDIÈRE-APPALACHES 2012
17 AU 19 FÉVRIER 2012

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions ou des clubs suivants :

1)	**Abénakis**	**11)**	**Les Tourbillons de St-Isidore**	**21)**	**St-Gédéon**
2)	**Beauceville**	**12)**	**Lévis**	**22)**	**St-Georges**
3)	**Black Lake**	**13)**	**Montmagny**	**23)**	**St-Gilles**
4)	**Charny**	**14)**	**St-Charles**	**24)**	**St-Henri**
5)	**Coleraine**	**15)**	**St-Côme**	**25)**	**St-Jean-Port-Joli**
6)	**Disraeli**	**16)**	**St-Damien**	**26)**	**St-Joseph**
7)	**East Broughton**	**17)**	**Ste-Croix**	**27)**	**St-Pamphile**
8)	**Élans B.S.R.**	**18)**	**Ste-Marie**	**28)**	**St-Prosper**
9)	**Les Dorisseaux de St-Agapit**	**19)**	**St-Ephrem**	**29)**	**St-Romuald/St-Jean**
10)	**Les Sillons d'Argent de Thetford Mines**	**20)**	**St-Étienne**		

Président(e) comité organisateur : Isabelle JACQUES
Téléphone : 418-397-6968 Courriel : isabelle.jacques@csbe.qc.ca

Président(e) de la compétition : Karine JACQUES
Téléphone : 418-397-5198 Courriel : karine-jacques@olive.ca

Représentant technique : Parisse PARENT
Téléphone : 418-685-3289 Courriel : par.parent@globetrotter.net

Spécialiste de données en chef : Jamie DOW
Téléphone : 418-563-7705 Courriel : jamiedow2003@yahoo.ca

Spécialiste des données informatiques : Louise LEHOUILLIER
Téléphone : 418-832-0075 Courriel : louiselehouillier@videotron.ca

LA FÉDÉRATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUÉBEC

N^{O} DE SANCTION : IC-11-059

NOM DU CLUB HÔTE : C.P.A. AXEL/ST-JOSEPH

ADRESSE : 713B, ave Robert Cliche
St-Joseph (Beauce) G0S 2V0

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.0 Endroit

La compétition se tiendra à : Aréna St-Joseph
713, ave Robert Cliche
St-Joseph de Beauce (Qué) G0S 2V0
418-397-6422

2.0 Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de 85 X 190

3.0 Responsabilités

Patinage Canada, la Fédération, l'Association régionale et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, la Fédération, l'Association régionale et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

4.0 Conduite des concurrents

1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclus de toute compétition subséquente.

5.0 Restrictions

A) Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel.

B) Restrictions approuvées par le comité provincial :

a. IMPORTANT

NE PEUVENT PAS PARTICIPER À LA COMPÉTITION INTERCLUBS 2012.

Les patineurs étant parmi les médaillés de la Finale provinciale Star au cours de l'année précédente (compétition avril 2011).

Les deux (2) premiers patineurs de chacune des catégories de la Finale Régionale STAR 2012 (compétition janvier 2012) qui participeront à la Finale provinciale STAR 2012 (compétition mars 2012).

Si ces patineurs désirent compétitionner à l'Interclubs 2012, ils pourront le faire dans une catégorie supérieure seulement.

6.0 Inscriptions

Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis par chaque patineur désirant s'inscrire à une ou plusieurs catégories. Aussi, les équipes devront compléter les formulaires prévus à cette fin. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription :
Devront être oblitérés au plus tard le **10 JANVIER 2012** à l'adresse suivante :

Adresse : **Karine Jacques, Interclubs Chaudière-Appalaches 2012**
515, ave du Palais
St-Joseph-de-Beauce (Québec) G0S 2V0

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

7.0 Date limite d'âge

Le **1er juillet** qui précède la compétition pour les patineurs des catégories compétitives et les patineurs des catégories « Sans limites ». Aucune limite d'âge pour les catégories officielles de patinage STAR.

8.0 Frais d'inscriptions

55.00 $ par événement
25.00 $ chaque événement supplémentaire

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de **C.P.A. AXEL** / **ST-JOSEPH** et datés **au plus tard le 10 JANVIER 2012.**
Aucun chèque postdaté après le 10 JANVIER 2012 ne sera accepté.

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.
Des frais de 20.00 $ seront appliqués sur les chèques sans provision.

9.0 Date limite des tests

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

10.0 CALCUL DES RÉSULTATS

UPU Veuillez prendre note que la méthode de calcul des résultats « UPU » (un par un) sera utilisée pour toutes les épreuves.

11.0 Musique

Chaque patineur devra fournir deux (2) CD lors de l'enregistrement.

12.0 Enregistrement

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée du programme doivent apparaître clairement sur chacun des CD. Le tout sera sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.
Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer et présenter la carte photo (obligatoire).

13.0 Frais d'admission

Gratuit : POUR TOUS

Le concurrent et un accompagnateur auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la carte photo (obligatoire).

14.0 Prix

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix. Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant ou équipe, une médaille sera remise.

15.0 Trophée perpétuel

Non applicable

16.0 Horaire de la compétition
Un horaire provisoire sera transmis
À chaque club d'appartenance après la date limite des inscriptions.
Sera disponible sur Internet à l'adresse : **www.acparcnca.com**

17.0 Formation des groupes

Les groupes de patineurs des catégories compétition : selon les règlements de Patinage Canada
Les groupes de patineurs des catégories «STAR», «Débutant, et Sans limites» : si le nombre de participants permet plus d'un groupe, la répartition se fera par âge et ce, pour toutes les compétitions invitations.

18.0 Vidéo

Vidéo disponible sur place pour filmer votre enfant. Coût : à venir $

19.0 Restaurant

Il y aura un casse-croûte à l'aréna qui sera ouvert durant la compétition.

20.0 Hébergement

HÔTEL OFFICIEL
À VENIR

AUTRES HÔTELS

IMPORTANT : Lors de votre réservation, veuillez mentionner que celle-ci est faite dans le cadre de la Compétition **INTERCLUBS CHAUDIÈRE-APPALACHES 2012**

Annexe 1 – Catégorie patineurs de compétition

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada. **Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR pour la même discipline (exemple : en simple) lors de la même compétition.**

PATINEURS EN SIMPLE

CATÉGORIES SANS-LIMITES

- ***Contenu de programme;***
  - Sauts : six éléments de sauts au maximum
    - Un des sauts doit avoir un appel de type Axel.
    - Trois séquences ou combinaisons de sauts au maximum; les combinaisons de sauts ne peuvent pas contenir plus de deux sauts.

    Aucun saut ne peut être exécuté plus de deux fois et, s'il est répété, il doit l'être dans une combinaison ou une séquence de sauts.

  - Pirouettes : Deux pirouettes au maximum. Toutes les pirouettes ne peuvent être désignées plus haut que le niveau 1.
    - Les deux pirouettes doivent être de nature différente (ex : pirouette d'une position, pirouette combinée)

  - Séquence de pas en position arabesque
    - Une séquence de pas en position arabesque au maximum. *Toutes les séquences de pas en position arabesque ne peuvent être désignées plus haut que le niveau 1.*

- ***Aucune restriction de test.***

☒ **SANS LIMITES 6 ANS**
Être âgé de moins de 7 ans avant le 1er juillet qui précède la compétition.
Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)
☒ Dames

☒ **SANS LIMITES 7 ANS**
Être âgé de moins de 8 ans avant le 1er juillet qui précède la compétition.
Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)
☒ Dames

☒ **SANS LIMITES 8 ANS**
Être âgé de moins de 9 ans avant le 1er juillet qui précède la compétition.
Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)
☒ Dames ☒ Messieurs

☒ **SANS LIMITES 9 ANS**
Être âgé de moins de 10 ans avant le 1er juillet qui précède la compétition.
Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)
☒ Messieurs

Annexe 2 – Catégorie patinage STAR

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada. **Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR pour la même discipline (ex : en simple) lors de la même compétition.**

NB : Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure à leur qualification. (Règlement de Patinage Canada)

Les patineurs qui ont un test de compétition mais qui n'ont pas participé aux « Championnats de Section » de l'année courante (1er juillet au 30 juin) peuvent participer à ces événements.

Ces événements ne sont pas ouverts aux patineurs

Qui sont inscrits aux « Championnats de Section » de l'année précédente (sauf les pré-juvéniles et les juvéniles qui ne sont plus éligibles à ces catégories).

Qui sont inscrits aux « Championnats de Section »de l'année courante (1er juillet au 30 juin).

Qui ont participé à la finale provinciale des « Jeux du Québec et/ou de la participation » de l'année précédente.

Qui sont inscrits à la finale provinciale des « Jeux du Québec et/ou de la participation » de l'année courante (1er juillet au 30 juin)

* Équivalence de test STAR pour les patineurs ayant complété un test de compétition :
  - Juvénile : Senior Bronze
  - Pré-Novice : Junior Argent
  - Novice : Senior Argent
  - Junior : Or

PATINAGE EN SIMPLE

Pour les contenus de programme, voir les programmes équilibrés de Patinage Canada ou la description jointe.

☒ **DÉBUTANT**

TEST : Ne pas avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre
Un programme libre d'une durée de 1 minute (+/- 10 secondes)
☒ Dames ☒ Messieurs

Éléments prescrits :

- Saut de valse
- Un saut parmi : salchow, boucle piquée (toe loop), boucle (loop)
- Une combinaison de deux sauts parmi : salchow, boucle piqué (toe loop), boucle (loop)
- Une pirouette – une position de base sans changement de pieds
- Une séquence de pas
- Un minimum de un mouvement de transition
- Aucun saut ne peut être répété
- Pour tout manquement, une pénalité de 0,1 point sera appliquée sur la note technique.

Annexe 2 – Catégorie patinage STAR

☒ **PRÉ-PRÉLIMINAIRE**

TEST : Ne pas avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre
Un programme libre d'une durée de 1 minute 30 secondes (+/- 10 secondes)
☒ Dames ☒ Messieurs

☒ **PRÉLIMINAIRE**

TEST : Avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior bronze de style libre
Un programme libre d'une durée de 1 minute 30 secondes (+/- 10 secondes)
☒ Dames ☒ Messieurs

☒ **JUNIOR BRONZE**

TEST : Avoir réussi le test complet junior bronze de style libre, mais ne pas avoir complété le test senior bronze de style libre
Un programme libre d'une durée de 2 minutes (+/- 10 secondes)
☒ Dames ☒ Messieurs

☒ **SENIOR BRONZE**

TEST : Avoir réussi le test complet du senior bronze de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior argent de style libre
Un programme libre d'une durée de 2 minutes 30 secondes (+/- 10 secondes)
☒ Dames ☒ Messieurs

☒ **JUNIOR ARGENT**

TEST : Avoir réussi le test complet junior argent de style libre, mais ne pas avoir complété le test senior argent de style libre
Un programme libre d'une durée de 3 minutes (+/- 10 secondes)
☒ Dames ☒ Messieurs

☒ **SENIOR ARGENT**

TEST : Avoir réussi le test complet senior argent de style libre mais ne pas avoir complété le test or de style libre
Un programme libre d'une durée de 3 minutes (+/- 10 secondes)
☒ Dames ☒ Messieurs

☒ **OR**

TEST : Avoir réussi le test complet or de style libre
☒ Un programme libre d'une durée de 3 minutes 30 secondes (+/- 10 secondes)
☒ Messieurs - Un programme libre d'une durée de 4,0 minutes (+/- 10 secondes)

Annexe 4 – Épreuve d’interprétation

ÉPREUVES D’INTERPRÉTATION

Voir le manuel technique de Patinage Canada, section C : tests d’interprétation

NB : Les patineurs ont le droit de s’inscrire dans une catégorie supérieure à leur qualification. (Règlement de Patinage Canada)

SIMPLE

☒ **Homme**

☒ **Dame**

☒ **APPRENTI :**	Aucun test d’interprétation réussi Durée : 1 à 2 minutes +/- 10 sec.
☒ **INITIATION :**	Aucun test d’interprétation réussi Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec.
☒ **INTRODUCTION :**	doit avoir réussi le test certificat introduction du test d’interprétation Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec.
☒ **BRONZE :**	doit avoir réussi le test certificat bronze du test d’interprétation Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec.
☒ **ARGENT :**	doit avoir réussi le test certificat argent du test d’interprétation Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec.
☒ **OR :**	doit avoir réussi le test certificat or Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec.